

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 18/07/2024 - 102597 - 2018 B 01833 - 834 809 089 - AAB - PARC EOLIEN XX

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/11/2022 au 31/10/2023			Au 31/10/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de - De biens				
production : - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Autres	3 465		3 465	3 215
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	6		6	1 230
Charges constatées d'avance	162		162	155
ACTIF CIRCULANT	3 634		3 634	4 600
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	3 634		3 634	4 600

Certifié conforme



Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/11/2022	Du 01/11/2021
	Au 31/10/2023	Au 31/10/2022
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé) 3 000	3 000	3 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves :		
- Légale		
- Statutaires ou contractuelles		
- Réglementées		
- Autres		
Report à nouveau	-13 865	-10 237
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-4 008	-3 628
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	-14 872	-10 865
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour :		
- Risques		
- Charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes :		
- Auprès des établissements de crédit		
- Financières diverses	16 166	12 453
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Fournisseurs et comptes rattachés	2 340	3 012
Dettes :		
- Fiscales et sociales		
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES	18 506	15 465
Écarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	3 634	4 600

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/11/2022 au 31/10/2023			Au 31/10/2022
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue : - De biens - De services				
Chiffre d'affaires net				
- Stockée Production : - Immobilisée Subventions d'exploitation reçues Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane) Variation de stocks (marchandises) Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements) Autres achats et charges externes * Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales - Amortissements sur immobilisations - Dépréciations sur immobilisations Dotations aux : - Dépréciations sur actif circulant - Provisions pour risques et charges Autres charges			3 335	3 464
CHARGES D'EXPLOITATION			3 335	3 464
* Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-3 334	-3 464
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participation Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			674	164
CHARGES FINANCIÈRES			674	164
RÉSULTAT FINANCIER			-674	-164
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			-4 008	-3 628

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (suite)	Au 31/10/2023	Au 31/10/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS		
TOTAL DES CHARGES	4 008	3 628
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	-4 008	-3 628

AAB – PARC EOLIEN XX
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 3 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 3 RUE DE L'ARRIVEE
75015 PARIS
834 809 089 RCS PARIS

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 28 AVRIL 2024

[...]

DEUXIÈME DECISION

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 octobre 2023, s'élevant à 4 007,71 euros de la manière suivante :

- pour la totalité de son montant en report à nouveau débiteur, soit -4 007,71 €
Qui ressortira ainsi à -17 872,37 €.

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associée unique précise qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

[...]

Certifié conforme

